Démarches Administratives en Tunisie

1. Obtention de la Carte d'Identité Nationale

• Première obtention :

Conditions:

- 1. Remplir et signer un imprimé administratif.
- 2. Avoir 18 ans ou plus.
- 3. Être de nationalité tunisienne.

Pièces à fournir :

- 1. Imprimé administratif rempli.
- 2. Extrait de naissance (moins de 3 mois).
- 3. Attestation de nationalité tunisienne.
- 4. Attestation de résidence.
- 5. Attestation de travail ou de scolarité.
- 6. 3 photos d'identité (format ³/₄ cm).
- 7. Quittance de timbre fiscal.
- 8. Copie de la carte de résidence (pour les résidents à l'étranger).
- 9. Autorisation du tuteur légal (pour les mineurs).
- 10. Certificat de groupe sanguin (facultatif).
- o **Lieu de dépôt** : Poste de police ou garde nationale.
- Délais : 15 jours.

• Renouvellement:

- o **Conditions**: Obligatoire pour tous les citoyens.
- Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé administratif rempli.
 - 2. Extrait de naissance (moins de 3 mois).
 - 3. 3 photos d'identité.
 - 4. Copie de l'ancienne carte.
 - 5. Justificatif de changement (si applicable).
 - 6. Quittance de timbre fiscal.
- o **Lieu de dépôt** : Poste de police ou garde nationale.
- o **Délais**: 15 jours.

• Changement de données :

- **Conditions**: Changement d'état civil, résidence, ou profession.
- o Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé administratif rempli.
 - 2. Ancienne carte.
 - 3. Justificatif du changement.
 - 4. 3 photos d'identité.
 - 5. Quittance de timbre fiscal.
- o **Lieu de dépôt** : Poste de police ou garde nationale.
- Délais : 15 jours.
- Perte ou vol:

- o **Conditions** : Déclaration de perte.
- Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé administratif rempli.
 - 2. Attestation de déclaration de perte.
 - 3. 3 photos d'identité.
 - 4. Timbre fiscal de 25 dinars.
- Lieu de dépôt : Poste de police ou garde nationale.
- Délais : 15 jours.

2. Obtention du Passeport

• Première obtention ou renouvellement (résidents en Tunisie) :

- o Conditions:
 - 1. Être de nationalité tunisienne.
 - 2. Être libre des interdictions légales.
- Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé de demande de passeport.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - 3. 4 photos (fond blanc, format 3.5/4.5 cm).
 - 4. Justificatif de scolarité (pour étudiants).
 - 5. Autorisation du tuteur (pour mineurs).
 - 6. Quittance de timbre fiscal (20 à 60 dinars).
 - 7. Ancien passeport (pour renouvellement).
- o **Lieu de dépôt** : Poste de police ou garde nationale.
- o **Délais**: 15 jours.
- Résidents à l'étranger :
 - Pièces supplémentaires :
 - 1. Justificatif de résidence à l'étranger.
 - o **Lieu de dépôt** : Ambassade ou consulat tunisien.
 - Délais : 15 jours.
- Changement de passeport :
 - Conditions: Changement d'identité ou passeport non valide.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé de demande.
 - 2. Ancien passeport.
 - 3. Copie de la carte d'identité nationale.
 - 4. 4 photos.
 - 5. Autorisation du tuteur (pour mineurs).
 - 6. Quittance de timbre fiscal (25 à 150 dinars).
 - o **Lieu de dépôt** : Poste de police ou garde nationale.
 - Délais : 15 jours.
- Duplicata (perte ou vol) :

- o **Conditions** : Déclaration de perte.
- Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé de demande.
 - 2. Attestation de déclaration de perte.
 - 3. 4 photos.
 - 4. Quittance de timbre fiscal (150 dinars).
- Lieu de dépôt : Poste de police ou garde nationale.
- Délais : Après enquête.

3. Bulletin n°3

Conditions:

o Pour les Tunisiens et étrangers résidant en Tunisie.

• Pièces à fournir :

- 1. Imprimé rempli et signé.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Extrait de naissance (pour mineurs).
- 4. Attestation de résidence (pour étrangers).
- 5. Quittance de timbre fiscal (3 dinars).
- Lieu de dépôt : Poste de police ou garde nationale.
- **Délais** : 8 jours.

4 Attestation de Résidence

- Conditions : Résider dans la zone concernée.
- Pièces à fournir :
 - 1. Carte d'identité nationale.
 - 2. Contrat de location ou facture (STEG/SONEDE).
 - 3. Timbre fiscal de 5 dinars.
- Lieu de dépôt : Poste de police ou garde nationale.
- **Délais** : Immédiat.

5. Permis de Conduire

Duplicata (perte ou vol) :

- o Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé de demande.
 - 2. Attestation de perte.
 - 3. Certificat médical.
 - 4. Copie de la carte d'identité nationale.
 - 5. 2 photos d'identité.
 - 6. Quittance de timbre fiscal (40 dinars).
- o **Lieu de dépôt** : Agence des Transports Terrestres (ATTT).
- Délais : Variable.

6. Branchement Eau et Électricité

- Conditions : Être propriétaire.
- Pièces à fournir :
 - 1. Demande de raccordement.
 - 2. Attestation de propriété.
 - 3. Permis de bâtir.
 - 4. Plan du bien immobilier.
 - 5. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : SONEDE (eau) ou STEG (électricité/gaz).
- **Délais** : Variable.

Informations Générales

- **Délais** : La plupart des démarches prennent 15 jours.
- Frais: Les frais varient selon la démarche (timbre fiscal, droits de dossier).
- **Lieux de dépôt** : Postes de police, garde nationale, ambassades, ou administrations compétentes.
- 7. Certificat de Non-Propriété
 - Conditions:
 - o Pour vérifier l'absence de propriété immobilière.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Formulaire en ligne rempli.
 - 2. Données des titres fonciers.
 - 3. Paiement des frais (20 TND + 3 TND par page).
 - Lieu de dépôt : Office National de la Propriété Foncière (en ligne).
 - **Délais** : 10 jours.
- 8. Consultation des Titres Fonciers en Ligne
 - Conditions:
 - Pour consulter les titres fonciers.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Formulaire en ligne rempli.
 - 2. Paiement des frais (5 TND par titre).
 - Lieu de dépôt : Office National de la Propriété Foncière (en ligne).
 - **Délais** : Immédiat.
- 9. Duplicata du Certificat d'Immatriculation
 - Conditions:
 - En cas de perte, vol, ou détérioration.
 - Pièces à fournir :

- 1. Formulaire rempli.
- 2. Ancien certificat d'immatriculation.
- 3. Certificat d'identification technique.
- 4. Quittance de paiement (25 TND + 5 TND de timbre fiscal).
- Lieu de dépôt : Agence des Transports Terrestres (ATTT).
- **Délais** : Variable.

10. Autorisation de Célébration d'une Cérémonie Familiale

- Conditions:
 - o Pour organiser une cérémonie avec instruments musicaux.
- Pièces à fournir :
 - 1. Demande sur papier libre (date et adresse de la cérémonie).
 - 2. Paiement de la redevance.
- Lieu de dépôt : Municipalité ou délégation.
- **Délais** : 24 heures.

11. Certificat Relatif à la Nature d'un Immeuble

- Conditions:
 - o Pour les propriétaires tunisiens ou étrangers résidant en Tunisie.
- Pièces à fournir :
 - 1. Carte d'identité nationale.
 - 2. Pièce d'identité pour les étrangers.
- Lieu de dépôt : Secteur "Imada".
- **Délais** : Immédiat ou après enquête.

12. Certificat d'Indigence

- Conditions:
 - o Pour obtenir une aide sociale.
- Pièces à fournir :
 - 1. Carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Secteur "Imada".
- Délais : Immédiat (sauf enquête).

13. Certificat d'Exercice d'une Activité Agricole

- Conditions:
 - o Pour les personnes exerçant une activité agricole.
- Pièces à fournir :
 - 1. Carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Secteur "Imada".
- **Délais** : Immédiat ou après enquête.

14. Certificat de Possession

Conditions:

o Pour prouver la possession d'un bien immobilier depuis au moins 5 ans.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite au gouverneur.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Déclaration sur l'honneur.
- 4. Attestation du chef de secteur.
- 5. Documents prouvant la propriété.
- Lieu de dépôt : Division des affaires administratives générales.
- **Délais** : 3 mois et demi.

15. Autorisation pour Rédacteur Public

Conditions:

 Être Tunisien, avoir au moins le niveau de la 3ème année secondaire, et un casier judiciaire vierge.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite au gouverneur.
- 2. Bulletin n°3.
- 3. Copie de la carte d'identité nationale.
- 4. Attestation de niveau scolaire.
- Lieu de dépôt : Délégation ou gouvernorat.
- Délais : 3 mois.

16. Autorisation de Débit de Tabac

Conditions:

o Avoir une bonne moralité et répondre aux exigences légales.

Pièces à fournir :

- 1. Demande au gouverneur.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Contrat de location ou attestation de propriété.
- 4. Bulletin n°3.
- 5. Attestation de prévention.
- Lieu de dépôt : Délégation territorialement compétente.
- **Délais** : 2 mois.

17. Permis de Transport Public de Personnes (Taxi)

Conditions:

Ne pas avoir de condamnations graves.

Avoir suivi une formation en secourisme routier.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande sur imprimé.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Bulletin n°3.
- 4. Copie du permis de conduire.
- 5. Attestation de formation en secourisme.
- 6. Engagement sur l'honneur.
- Lieu de dépôt : Gouvernorat ou ministère du transport.
- **Délais** : Après enquête.

18. Carte Professionnelle pour Conducteurs de Transport Public

Conditions:

 Avoir un permis de conduire valide et une formation en transport public.

Pièces à fournir :

- 1. Demande au gouverneur.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Bulletin n°3.
- 4. Copie du permis de conduire.
- 5. Attestation de formation.
- 6. Engagement sur l'honneur.
- Lieu de dépôt : Gouvernorat.
- **Délais** : 3 mois (récépissé provisoire).

19. Recrutement dans les Forces de Sécurité Intérieure

• Conditions:

 Être Tunisien, avoir 20 ans minimum, et remplir les conditions physiques et morales.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande de candidature.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Attestation scolaire ou de formation.
- 4. Photo d'identité récente.
- 5. Enveloppes timbrées.
- Lieu de dépôt : Poste de police ou garde nationale.
- Délais : Variable.

20. Déclaration d'Erreur en Ligne (Propriété Foncière)

Conditions:

o Pour signaler une erreur dans les documents fonciers.

- Pièces à fournir :
 - 1. Formulaire en ligne rempli.
- Lieu de dépôt : Office National de la Propriété Foncière (en ligne).
- **Délais** : Immédiat.
- 21. Résultat d'une Demande de Service (Propriété Foncière)
 - Conditions:
 - o Pour suivre l'état d'une demande précédente.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Formulaire en ligne rempli.
 - Lieu de dépôt : Office National de la Propriété Foncière (en ligne).
 - **Délais** : Immédiat.
- 22. Délivrance du Titre de Propriété à Distance
 - Conditions:
 - o Pour les propriétaires ou ceux vérifiant la validité d'un titre.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Consultation du titre en ligne.
 - 2. Paiement des frais (20 TND + 3 TND par page).
 - Lieu de dépôt : Office National de la Propriété Foncière (en ligne).
 - Délais: Selon horaires officiels.
- 23. Obtention d'un Document de Voyage pour le Pèlerinage
 - Conditions:
 - o Être inscrit sur la liste finale des pèlerins.
 - Être libre des interdictions légales.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Copie de la carte d'identité nationale.
 - 2. 4 photos d'identité.
 - Lieu de dépôt :
 - o Direction des frontières et des étrangers (Tunis).
 - o Secteur de la sûreté nationale (autres gouvernorats).
 - Délais: Immédiat ou 24 heures.
- 24. Obtention d'un Duplicata du Permis de Conduire (Résidents à l'Étranger)
 - Conditions:
 - o Perte ou vol du permis de conduire.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Imprimé de demande.
 - 2. Attestation de perte.
 - 3. Certificat médical.

- 4. Copie de la carte d'identité nationale.
- 5. 2 photos d'identité.
- 6. Quittance de paiement (équivalent en devises de 40 TND).
- Lieu de dépôt : Ambassade ou consulat tunisien.
- **Délais** : Variable.

25. Attestation de Conformité des Copies à l'Original

Conditions:

o Pour certifier des copies de documents.

• Pièces à fournir :

- 1. Document original.
- 2. Copies à certifier.
- Lieu de dépôt : Municipalité, délégation, ou poste de police.
- **Délais** : Le jour même.

26. Certificat Relatif à un Cas Social

Conditions:

o Pour obtenir un certificat justifiant une situation sociale particulière.

• Pièces à fournir :

- 1. Carte d'identité nationale.
- 2. Documents justifiant la situation sociale.
- Lieu de dépôt : Secteur "Imada".
- **Délais** : Immédiat (sauf enquête).

27. Autorisation de Débit de Boissons Alcoolisées

Conditions:

Avoir une bonne moralité et répondre aux exigences légales.

Pièces à fournir :

- 1. Demande au gouverneur.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Contrat de location ou attestation de propriété.
- 4. Bulletin n°3.
- 5. Attestation de prévention.
- Lieu de dépôt : Délégation territorialement compétente.
- **Délais** : 2 mois.

28. Obtention d'un Certificat de Domiciliation Fiscale

• Conditions:

o Pour les entreprises ou les indépendants.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Contrat de location ou attestation de propriété.
- 4. Registre de commerce (pour les entreprises).
- Lieu de dépôt : Centre des impôts territorialement compétent.
- **Délais** : 7 jours.

29. Obtention d'un Certificat de Non-Insolvabilité

Conditions:

o Pour prouver l'absence de dettes fiscales.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- 3. Justificatif d'activité (pour les entreprises).
- Lieu de dépôt : Centre des impôts.
- **Délais** : 7 jours.

30. Obtention d'un Certificat de Non-Radié du Registre de Commerce

• Conditions:

Pour les entreprises ou les indépendants.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie du registre de commerce.
- 3. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Centre de formalités des entreprises (CFE).
- **Délais** : 5 jours.

31. Obtention d'un Certificat de Radiation du Registre de Commerce

Conditions:

o Pour les entreprises ou les indépendants souhaitant fermer leur activité.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie du registre de commerce.
- 3. Justificatif de clôture des comptes bancaires.
- Lieu de dépôt : Centre de formalités des entreprises (CFE).
- **Délais** : 10 jours.

32. Obtention d'un Certificat de Non-Bancarité

Conditions:

Pour prouver l'absence de compte bancaire.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

33. Obtention d'un Certificat de Non-Gage

- Conditions:
 - Pour prouver l'absence de gage sur un véhicule.
- Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte grise.
 - 3. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Agence des Transports Terrestres (ATTT).
- **Délais** : 5 jours.
- 34. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Registre des Paiements
 - Conditions:
 - o Pour prouver l'absence d'inscription au registre des paiements.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 35. Obtention d'un Certificat de Non-Procédure Collective
 - Conditions:
 - o Pour prouver l'absence de procédure collective (faillite).
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - 3. Justificatif d'activité (pour les entreprises).
 - Lieu de dépôt : Tribunal de commerce.
 - **Délais** : 10 jours.
- 36. Obtention d'un Certificat de Non-Interdiction Bancaire
 - Conditions:
 - o Pour prouver l'absence d'interdiction bancaire.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 37. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Chèques
 - Conditions:
 - o Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des chèques.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 38. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier National des Incidents de Paiement
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier national des incidents de paiement.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 39. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Cartes Bancaires
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des cartes bancaires.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 40. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 41. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Assurances
 - Conditions:
 - o Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des assurances.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 42. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits à la Consommation
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits à la consommation.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 43. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits Immobiliers
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits immobiliers.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 44. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Entreprises
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux entreprises.
 - Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 45. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Particuliers
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux particuliers.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 46. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Professionnels
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux professionnels.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 47. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Agriculteurs
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux agriculteurs.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.

48. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Artisans

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux artisans.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 49. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Commerçants

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux commerçants.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 50. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Industriels

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux industriels.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 51. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux PME

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux PME.

Pièces à fournir :

1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 52. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Startups
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux startups.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 53. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Exportateurs
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux exportateurs.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 54. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Importateurs
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux importateurs.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 55. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Transporteurs
 - Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux transporteurs.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

56. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Touristes

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux touristes.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

57. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Étudiants

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux étudiants.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

58. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Fonctionnaires

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux fonctionnaires.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

59. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Retraités

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux retraités.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 60. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Chômeurs

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux chômeurs.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 61. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Femmes

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux femmes.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 62. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Jeunes

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux jeunes.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.

- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 63. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes Handicapées
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes handicapées.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 64. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes Âgées
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes âgées.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - Délais : 7 jours.
- 65. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Précarité
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de précarité.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - Délais : 7 jours.
- 66. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Vulnérabilité
 - Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de vulnérabilité.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 67. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 68. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Pauvreté

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de pauvreté.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 69. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Marginalité

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de marginalité.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

70. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation d'Exclusion

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation d'exclusion.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 71. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Discrimination

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de discrimination.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 72. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Violence

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de violence.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 73. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Harcèlement

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de harcèlement.

• Pièces à fournir :

1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

74. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Maltraitance

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de maltraitance.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

75. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation d'Abandon

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation d'abandon.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

76. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Délaissement

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de délaissement.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

77. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Rejet

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de rejet.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

78. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Marginalisation

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de marginalisation.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

79. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Dépendance

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de dépendance.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

80. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Soumission

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de soumission.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

81. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Souffrance

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de souffrance.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 82. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Psychologique

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse psychologique.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 83. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Sociale

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse sociale.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 84. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Économique

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse économique.

Pièces à fournir :

1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

85. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Familiale

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse familiale.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

86. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Professionnelle

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse professionnelle.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

87. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Émotionnelle

• Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse émotionnelle.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

88. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Physique

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse physique.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 89. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Mentale
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse mentale.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 90. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Spirituelle
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse spirituelle.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.
- 91. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Existentielle
 - Conditions:
 - Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse existentielle.
 - Pièces à fournir :
 - 1. Demande écrite.
 - 2. Copie de la carte d'identité nationale.
 - Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
 - **Délais** : 7 jours.

92. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Relationnelle

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse relationnelle.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 93. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Conjugale

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse conjugale.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 94. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Parentale

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse parentale.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.
- 95. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Éducative

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse éducative.

Pièces à fournir :

1. Demande écrite.

- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

96. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Scolaire

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse scolaire.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

97. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Universitaire

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse universitaire.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

98. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Professionnelle

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse professionnelle.

Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

99. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Financière

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse financière.

• Pièces à fournir :

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.

100. Obtention d'un Certificat de Non-Inscription au Fichier Central des Crédits aux Personnes en Situation de Détresse Matérielle

Conditions:

 Pour prouver l'absence d'inscription au fichier central des crédits aux personnes en situation de détresse matérielle.

- 1. Demande écrite.
- 2. Copie de la carte d'identité nationale.
- Lieu de dépôt : Banque Centrale de Tunisie.
- **Délais** : 7 jours.